

LIVRET D'ACCUEIL

Dispositif Intégré Médico-Educatif (D.I.M.E.)
et Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
(E.E.A.P)

POLYHANDICAP



ACCUEIL DE JOUR



HEBERGEMENT



PMO



Mot du directeur :

Ce livret a été conçu pour vous accompagner tout au long du parcours de votre enfant au sein du DIME et pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser sur notre fonctionnement, nos valeurs, et les services que nous proposons.

Au cœur de notre dispositif, nous plaçons chaque enfant et chaque jeune comme acteur de son projet. Nous avons à cœur de créer un environnement bienveillant, sécurisant et stimulant, où chacun peut trouver les ressources nécessaires pour évoluer à son rythme et surmonter les défis qui se présentent à lui.

Notre équipe pluridisciplinaire – composée de professionnels engagés dans les champs éducatif, thérapeutique et pédagogique – travaille main dans la main pour vous proposer un accompagnement individualisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque jeune.

Cette collaboration s'étend bien sûr aux familles, partenaires et institutions, afin de garantir un accompagnement global et cohérent.

Nous croyons fermement que chaque jeune possède un potentiel unique. Notre mission est de l'aider à le révéler, à renforcer sa confiance en lui et à trouver sa place dans la société.

Ensemble, nous construisons les bases d'un avenir plus serein et épanouissant.

SOMMAIRE



1 ASSOCIATION

2 DIME ROSBRIANT BRIEC

- PRÉSENTATION
- SON ORGANISATION
- LES HORAIRES

3 LA PLACE DES FAMILLES

4 L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

- L'ADMISSION
- LE PIA
- LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

5 LA PMO

- SON ORGANISATION

6 L'ACCUEIL DE JOUR

- SON ORGANISATION

7 L'HEBERGEMENT

- SON ORGANISATION

8 L'EEAP

- SON ORGANISATION

9 L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LEURS PARCOURS

10 L'ORGANIGRAMME

11 REPÉRER LE DIME



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le DIME offre un accueil spécialisé aux enfants, adolescents et jeunes adultes (0 à 20 ans) avec des troubles du développement intellectuel, troubles associés, troubles du spectre autistique ou polyhandicap.

Situé sur la commune de Briec et avec une antenne quimpéroise, le DIME propose un accompagnement individualisé dans les domaines éducatif, pédagogique, thérapeutique, et socio-professionnel en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire et des partenariats locaux. Soucieux d'associer étroitement les familles dans son fonctionnement et dans ses activités, son objectif principal consiste à proposer un parcours inclusif aux jeunes accompagnés.

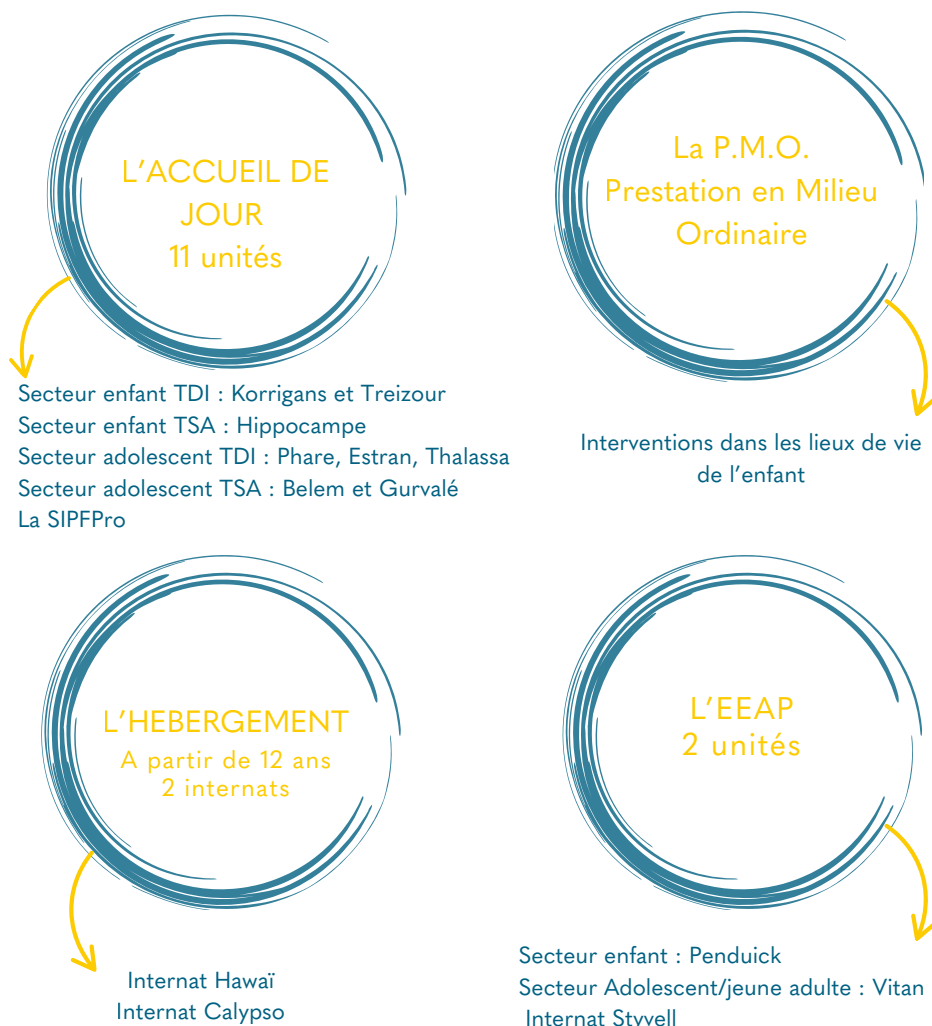
En lien avec le projet associatif, le fonctionnement de l'établissement évolue en 2026 avec la mise en œuvre d'un Dispositif Intégré, au sein duquel plusieurs modalités d'accompagnement viennent désormais répondre aux besoins des jeunes et aux attentes des familles, à savoir :

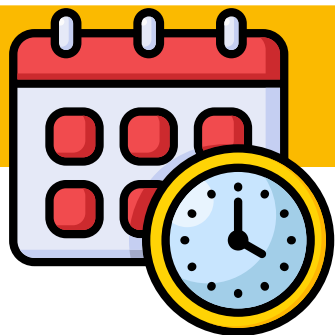
- En établissement scolaire : unité délocalisée, externalisée, DAR.
- En établissement spécialisé : accueil de jour et/ou hébergement
- En ambulatoire par le biais de la PMO (Prestation en Milieu Ordinaire).

Le DIME dispose d'une mission d'appui TSA intervenant auprès d'équipes professionnelles extérieures.

Son organisation

Pour répondre aux besoins des jeunes accueillis, le DIME est composé de :





Les horaires et calendrier

Horaires de l'accueil de jour

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 - 16h30	9h00 - 16h30	9h00 - 16h30	9h00 - 16h30	9h00 - 16h30

Le service de PMO fonctionne chaque jour de la semaine de 8h30 à 17h30.

Ouverture selon un calendrier annuel :

- Accueil de jour : 207 jours / an
- PMO : 205 jours / an
- Hébergement : 247 jours / an

Les cartes d'identités

Secteur Enfant

HIPPOCAMPE

Combien ?

4 jeunes par jour

Age

De 6 à 14 ans

Prérequis

- Capacité à évoluer au sein d'un collectif
- Capacités d'apprentissage

Nature du handicap

TSA, TDI avec ou sans autres TND associés



Besoins

- Santé somatique et/ou psychique
- Sensoriels
- Communication et sociabilisation
- Autonomie dans le quotidien et dans les loisirs



Activités

- ✓ SENSORIEL, RELAXATION, MUSIQUE
- ✓ APPRENTISSAGE, STIMULATION COGNITIVE
- ✓ MOTRICITÉ FINE ET GLOBALE
- ✓ LOISIRS, ATELIER CRÉATIF, CUISINE

Partenariat

PETIT CHÊNE



TY YANN (BREST)

LOISIRS PLURIEL

Compétences professionnelles

Éducateurs spécialisés, aides-médoco-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction



KORRIGANS

Combien ?

8 jeunes par jour

Age

De 6 à 14 ans

Prérequis

- Capacité à évoluer au sein d'un collectif
- Capacités d'apprentissage
- Communication

Nature du handicap

TDI avec ou sans autres TND associés



Besoins

- Accompagnement à la vie sociale
- Accompagnement à la vie quotidienne
- Cognition
- Préparation au secteur adolescent



Activités

- ✓ COMMUNICATION ET SOCIABILISATION
- ✓ ACTIVITÉS SENSORIELLE ET CORPORELLE
- ✓ LOISIRS AUTONOMES
- ✓ SCOLARITÉ

Partenariat

LUDOTHEQUE

SACS

CENTRE DE LOISIRS

CENTRE ÉQUESTRE

Compétences professionnelles

Éducateurs spécialisés, aides-médoco-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction



Secteur Adolescent / Jeune adulte

PHARE

Combien ?

12 jeunes par jour

Age

De 14 à 20 ans

Prérequis

- Capacité à évoluer au sein d'un collectif
- Autonomie dans les actes de la vie quotidienne
- Capacité à se distancier des professionnels
- Capacités d'apprentissage

Nature du handicap

TDI avec ou sans autres TND associés

Activités



Partenariat

SECTEUR SANITAIRE
CULTURE
ESPACE JEUNE
ÉDUCATION NATIONALE

Compétences professionnelles

Éducateurs spécialisés, aides-médoco-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction

Besoins

- Participer à la vie sociale
- Autonomie personnelle
- Santé somatique et psychique



Secteur Adolescent TSA

BELEM

Combien ?

8 jeunes par jour

Age

De 14 à 20 ans et plus

Prérequis

- Diagnostic de TSA
- Capacité à être en petit collectif
- Communication
- Capacités d'apprentissage

Nature du handicap

TSA, TDI et troubles des conduites avec ou sans autres TND

Activités



Partenariat

EMIA
PETIT CHÊNE
EPSM
SECTEUR ADULTE (FDV, FAM, MAS)

Compétences professionnelles

Éducateurs spécialisés, aides-médoco-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction

Besoins

- Santé somatique et psychique
- Autonomie
- Participation sociale
- Préparation à la vie adulte



ESTRAN

Combien ?

6 jeunes par jour

Age

De 16 à 19 ans

Prérequis

- Autonomie dans la mobilité physique
- Capacité à vivre en collectivité
- Capacités d'apprentissage

Nature du handicap

TDI avec ou sans autres TND associés

Besoins

- Santé/Bien-être
- Socialisation
- Autonomie quotidienne
- Gestion des émotions

Activités

- ✓ CULTURELLES (MÉDIATHÈQUE, THÉÂTRE, JOURNAL)
- ✓ MANUELLES (CUISSINE, ART JARDINAGE)
- ✓ DOMESTIQUE (COURSES, SERVICES, ...)
- ✓ PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE

Partenariat

CENTRE ÉQUESTRE

SIVOM

CCAS

SECTEUR ADULTE

Compétences professionnelles

Éducateurs spécialisés, aides-médoco-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction

LES GÉNÈTS D'OR

DIME Rosbriant

THALASSA

Combien ?

8 jeunes par jour

Age

Plus de 20 ans

Prérequis

- Avoir 20 ans (amendement Creton)
- Autonomie globale (déplacements, repas, etc.)
- Capacité à vivre en groupe

Nature du handicap

TDI avec ou sans autres TND associés

Besoins

- Préparation à la vie adulte
- Structuration
- Communication et socialisation
- Santé, sensorialité

Activités

- ✓ SOCIALISATION
- ✓ ACTIVITÉS MANUELLES
- ✓ ACTIVITÉS SENSORIELLES
- ✓ SORTIES EXTERIEURES

Partenariat

SECTEUR ADULTE

MDPH

DISCOTHÈQUE

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL POUR PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

Compétences professionnelles

Éducateur spécialisé, aides-médoco-psychologique, moniteur éducateur Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologue, assistance sociale Enseignantes, éducateur sportif Services généraux, équipe de direction

LES GÉNÈTS D'OR

DIME Rosbriant

SIPFPro

Combien ?

12 jeunes par jour

Age

De 14 à 20 ans

Prérequis

- Autonomie dans la vie quotidienne
- Intérêt au travail
- Capacité pour demander de l'aide

Nature du handicap

TDI et troubles des apprentissages avec ou sans autres TDN associés



Besoins

- Apprentissage des gestes techniques
- Autonomie personnelle, sociale et affective
- Prévention à la vie affective et sexuelle
- Accompagnement du parcours



Activités

- ✓ ATELIERS PRE-PROFESSIONNALISANTS (FLORICULTURE, ESPACES VERTS, ...)
- ✓ DÉPLACEMENTS EXTERIEURES
- ✓ PRÉVENTION
- ✓ AUTONOMIE VIE QUOTIDIENNE ET DOMICILIAIRE

Partenariat

MISSION LOCALE



ULIS

MDPH

ESAT ET ENTREPRISES ORDINAIRES

Compétences professionnelles



Éducateurs spécialisés, aides- médico-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction

PENDUICK

Combien ?

8 jeunes par jour

Age

De 6 à 14 ans

Prérequis

- Capacité à évoluer dans un collectif
- Besoins médicaux en lien avec le plateau technique
- Notification EEAP

Nature du handicap

Polyhandicap = handicap à expressions multiples associant toujours une déficience motrice et une déficience intellectuelle

Éducateurs spécialisés, aides- médico-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction

Partenariat

PETIT CHÊNE

CAMSP

SSR (TY YANN ET CONCARNEAU)

PRESTATAIRES EXTERIEURS (COMMUNE DE BRIEC)

Compétences professionnelles

Besoins

- Structuration environnementale et psychique (prévisibilité, rituels)
- Loisirs, exploration
- Suivi médical
- Autonomie et participation sociale

Activités

SPORT
SCOLARITÉ
ÉVEIL COGNITIF, SENSORIEL ET MOTEUR
ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE



VITAN

Combien ?

11 jeunes par jour

Age

De 14 à 20 ans et plus

Prérequis

- Capacité à être en groupe
- Besoins médicaux en lien avec le plateau technique
- Notification EEAP

Nature du handicap

Polyhandicap=handicap à expressions multiples associant toujours une déficience motrice et une déficience intellectuelle

Éducateurs spécialisés, aides-médico-psychologiques, Professionnels médicaux, paramédicaux, psychologues, assistante de service sociale, Enseignantes, éducateurs sportif Services généraux, équipe de direction

Partenariat

SECTEUR ADULTE (MAS, FAM, ACCUEILS TEMPORAIRES)

SSR TY YANN

HANDI ACCES

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Compétences professionnelles

Besoins

- Soins (nursing, rééducation)
- Éveil et apprentissage
- Sensoriels
- Préparation à la vie adulte

Activités

RELAXATION
MOTRICITÉ
EQUITATION, SPORT, BALADE
ACTIVITÉS MANUELLES



CALYPSO / HAWAÏ

Combien ?

21 jeunes par nuit

Prérequis

Capacités à vivre en collectivité

Age

Plus de 14 ans

Nature du handicap

TDI avec ou sans autres TND associés



Activités

- ✓ HABILITÉS SOCIALES ET COMMUNICATION
- ✓ HYGIÈNE
- ✓ ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE
- ✓ LOISIRS / SORTIES EXTÉRIEURES

- Educateur spécialisé
- Accompagnant éducatif et social
- Aide soignante

Compétences professionnelles

Partenariat

SECTEUR JOUR DIME

SECTEUR ADULTE

LIEUX CULTURELS

Besoins

- Séparation/différenciation avec la famille
- Travail sur la vie quotidienne
- Autonomie
- Communication



PMO

PMO*

*Prestations en milieu ordinaire

Combien ?

58 enfants, adolescents et jeunes adultes

Prérequis

- Notification CDAPH et demande d'inscription parents
- Besoins paramédicaux en adéquation avec le plateau technique de la PMO

Age

De 0 à 20 ans

Nature du handicap

- TDI TSA avec ou sans autres TND associés
- Polyhandicap



Activités

- ✓ SEANCE EDUCATIVE
- ✓ SEANCE D'ORTHOPHONIE
- ✓ SEANCE DE PSYCHOMOTRICITE
- ✓ SEANCE DE SUIVI PSYCHOLOGIQUE
- ✓ CONSULTATION MEDICALE / SERVICE
- ✓ SEANCE DE SOUTIEN AUX PARENTS
- ✓ ATELIER GROUPE SEJOURS

Educateurs spécialisés, Educatrice jeune enfant, Orthophonistes, Psychomotricien, Psychologues, Médecin, Assistante de Service Sociale, Services généraux, Equipe de Direction

Compétences professionnelles

Partenariats

Services périscolaires

Municipalités

Aide Sociale à l'enfance

Secteur libéral

Etablissements de soins (CMPI, CMPP, CAMSP)

Education nationale

Centres de loisirs

Besoins

- Contribuer à maintenir l'enfant en milieu ordinaire
- Evoluer et acquérir de l'autonomie dans les moments de la vie quotidienne
- Renforcer et acquérir des habiletés sociales
- Améliorer et développer les aspects du langage
- Soutenir l'environnement social de l'enfant

Les séances se tiennent dans les lieux de vie habituels de l'enfant :

- Domicile
- Etablissements scolaires
- Structure de petite enfance
- Centres de loisirs ...



PARAMEDICAUX

Combien ?
L'ensemble des jeunes accueillis sur le DIME

Prérequis

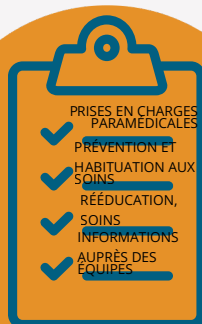
- Être accueilli sur le DIME
- Prescription médicale
- Protocole médical

Age

De 6 à 20 ans

Nature du handicap

Tous types de déficiences



- Infirmières
- Kinésithérapeute
- Psychomotriciennes
- Orthophoniste
- Ergothérapeute

Compétences professionnelles

Partenariat

HANDI ACCES



MODIDOL

APPUI SANTÉ

CRDI

Besoins

- Soins, rééducation
- Habituation aux soins
- 14 besoins fondamentaux (boire, manger, dormir...)
- Questionnement des équipes



Secteur Enseignement

ENSEIGNEMENT

Combien ?
47 jeunes scolarisés

Prérequis

- Être accueilli sur le DIME
- Age scolaire

Age

De 6 à 16 ans

Nature du handicap

Tous types de déficiences



- Enseignantes
- CAPPEI

Compétences professionnelles

Partenariat
CRÈCHE DE BRIEC

SIVOM

ARTHÉMUSE

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN MILIEU ORDINAIRE

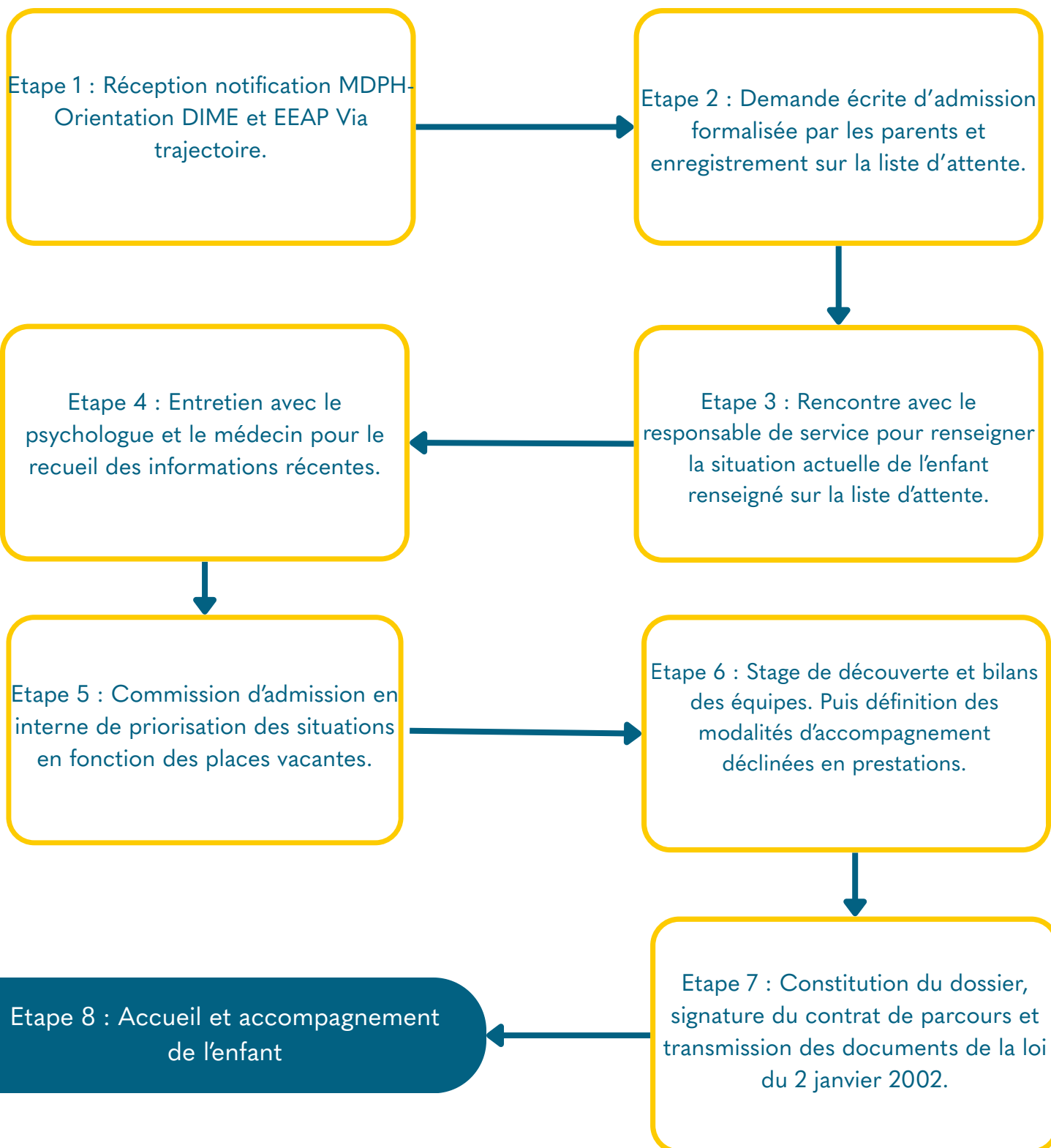
Besoins

Spécifiques à chaque jeune, en fonction des objectifs fixés dans le PIA et le PPS





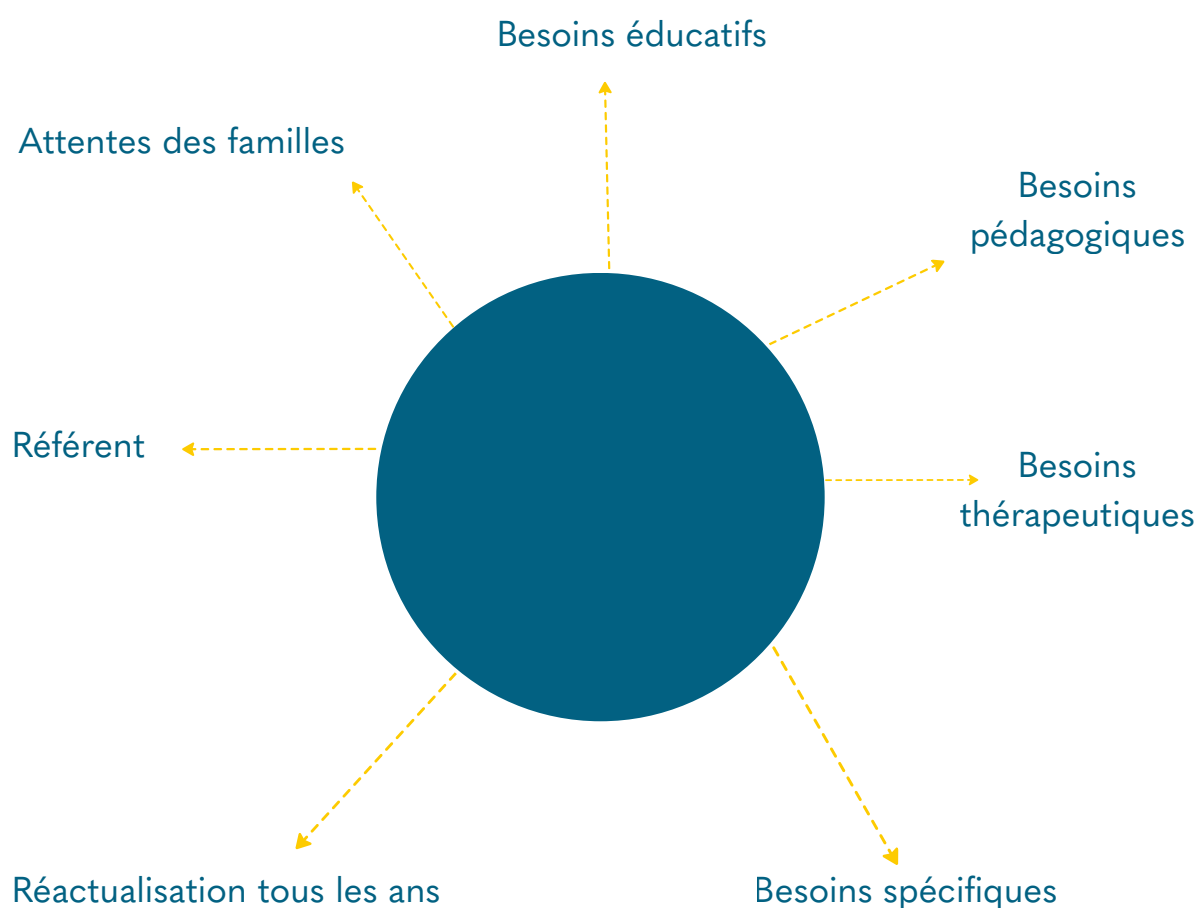
ADMISSION



Le projet individualisé d'accompagnement (P.I.A.)

Le DIME apporte une réponse individualisée à chaque jeune accueilli et/ou accompagné en vue de promouvoir ses compétences, pour une plus grande autonomie personnelle et une inclusion sociale.

Dans le cadre du PIA, divers accompagnements peuvent être proposés en fonction des besoins et des potentialités de chaque jeune.



Les modalités d'accompagnement

Les modalités d'accompagnement de chaque enfant au sein du DIME tiennent compte de plusieurs dimensions :



Educatif

Pour soutenir les jeunes dans leurs apprentissages, les actions éducatives prennent différentes formes : ateliers éducatifs en journée, accompagnement à l'autonomie, travail sur les habilités sociales, soutien à la gestion des émotions, activités sportives... Les activités ont lieu dans les locaux du DIME en journée et/ou à l'hébergement, dans les établissements scolaires, dans les lieux de culture et de loisirs, des établissements et services publics, mais également du monde associatif...

Thérapeutique



Les professionnels de l'équipe thérapeutique du DIME participent activement à l'accompagnement du jeune en lien avec la famille. Le médecin, la kinésithérapeute, les psychologues, les psychomotriciennes, les orthophonistes et les infirmières peuvent proposer des entretiens ponctuels ou réguliers, des séances individuelles ou collectives. Il est possible aussi de faire appel à des professionnels libéraux.



Pédagogique

De 6 à 16 ans, le DIME répond à l'obligation d'instruction au sein des unités d'enseignement à l'interne ou en partenariat avec les établissements scolaires du territoire.

Le DIME peut prolonger l'accompagnement pédagogique en milieu ordinaire, selon des modalités adaptées à chaque jeune :

La SIPFPro (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle)



La SIPFPro accompagne les jeunes adolescents(tes) vers un parcours professionnel ordinaire ou adapté à la mesure de leurs possibilités, en tenant compte de leur maturité.

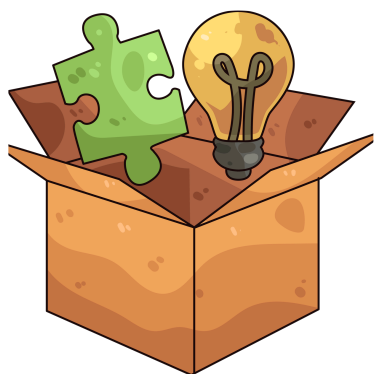
Plusieurs ateliers dont Espaces Verts, horticulture, Tri éco sont ainsi proposés en interne. Des temps d'inclusion professionnelle sont programmés en entreprise, en ESAT au cours de l'année; peuvent être organisés de façon individuelle (stages) ou collectives (immersion progressive).



Les Prestations en Milieu Ordinaire (ex SESSAD)

L'action des professionnels de la PMO se fonde sur un accompagnement individuel et/ou collectif de chaque jeune dans son lieu de vie ordinaire (établissement scolaire, domicile, centre de loisirs...).

La mise en œuvre des prestations se fait au travers d'actions éducatives et rééducatives ayant pour objectif de soutenir le développement des émergences des jeunes en s'appuyant sur leurs capacités.



Les piliers de l'accompagnement

Les réponses aux besoins

Sur le DIME, l'accompagnement du jeune est organisé en fonction de ses besoins. Ceux-ci vont déterminer son emploi du temps. Ainsi, l'organisation de ses temps scolaires, d'ateliers éducatifs ou encore de temps inclusifs (club de sport, centre de loisirs...) tiendra compte de cela.

En ce qui concerne les modalités d'accompagnement, il peut y avoir du séquentiel. En effet, il est possible qu'un jeune ait besoin d'un temps de coupure au milieu de la semaine afin de profiter d'une activité à domicile (mercredi après-midi par exemple) ou bien qu'il bénéficie d'une à deux nuitées par semaine sur l'hébergement.

Les méthodes recommandées

L'accompagnement des professionnels du DIME s'appuie sur les approches éducative, développementale et comportementale, lesquelles s'inspirent des méthodes TEACCH, ABA principalement.

Ces 3 approches sont complémentaires :

- 1 Approche éducative structurée pour favoriser la compréhension de l'environnement
- 2 Approche développementale centrée sur les compétences et émergences du jeune
- 3 Approche comportementale : analyse des comportements basée sur la motivation

L'inclusion

L'accent est mis sur l'inclusion du jeune, au plus proche possible de son territoire de vie. Pour cela, nous privilégions les stages, les inscriptions en clubs sportifs, en centre de loisirs, le maintien ou l'inclusion en classe ordinaire, l'accès aux soins, et aux services de droit commun à proximité de son domicile.

L'autodétermination

Au sein du DIME, le jeune participe activement à la construction de son projet. Cela signifie qu'il a le droit de se tromper, le droit à l'erreur. N'est-ce pas en se trompant qu'on apprend le mieux ? Il est donc proposé au jeune d'expérimenter, et ainsi de comprendre par lui-même ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré. Cela permet au jeune d'évoluer dans son autonomie de penser et d'agir, de prendre confiance en lui, de trouver ses propres motivations, de faire des choix éclairés, d'entrer dans une dynamique d'autodétermination.

L'accompagnement des enfants et des jeunes dans leurs parcours

L'accompagnement des jeunes nécessite parfois de coopérer avec des partenaires et des acteurs du territoire.

1

Pour répondre aux évolutions des besoins des jeunes accompagnés et garantir la fluidifier des parcours

MDPH

ASE

Structures de répit

EMIA

PCPE

2

Pour favoriser l'inclusion scolaire

Les classes en intra muros

l'EREA

Les classes délocalisées

Les écoles

L'UEE

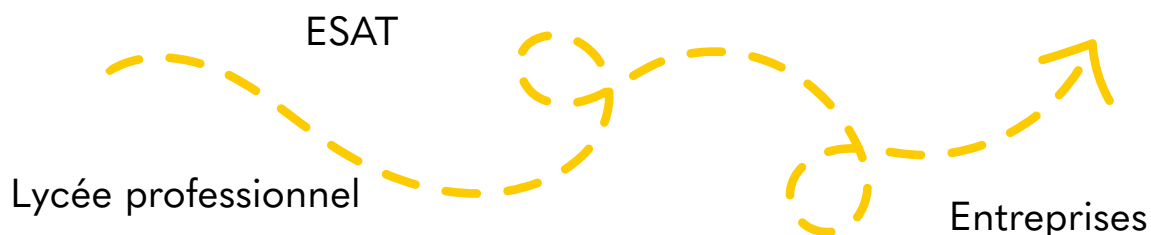
Les dispositifs ULIS

Les collèges et lycées

La MFR

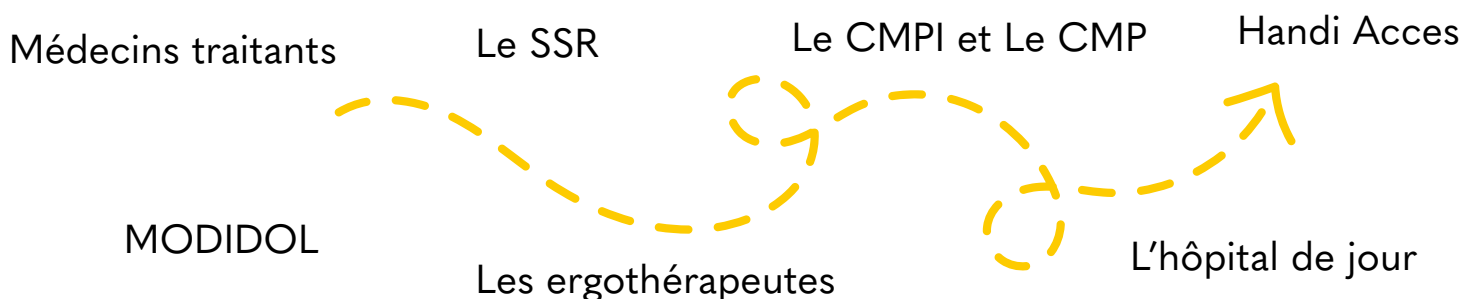
3

Pour favoriser l'insertion professionnelle



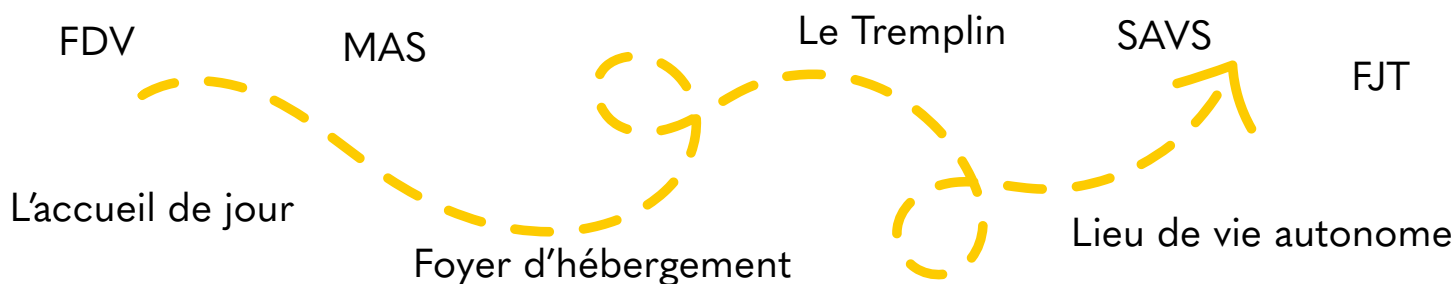
4

Pour mettre en oeuvre le parcours de santé



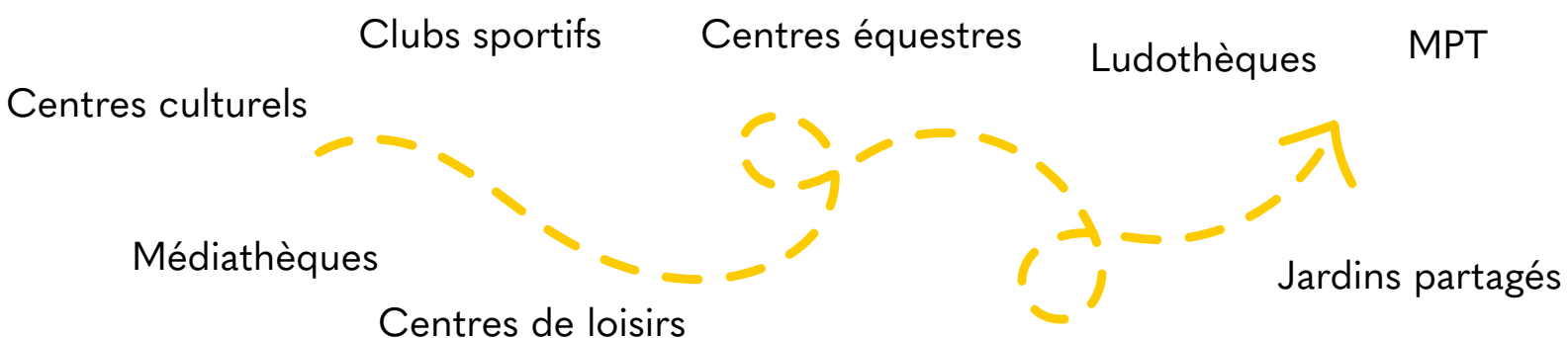
5

Pour favoriser l'accès à la citoyenneté et développer l'autonomie domiciliaire

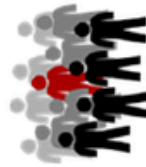


6

Pour favoriser l'inclusion sociale à partir du territoire de vie



Charte des droits et libertés de la personne accueillie



La non-discrimination

J'ai le droit à un accompagnement tel que je suis
J'ai le droit à un accompagnement adapté



Le droit à l'information

J'ai le droit d'avoir des informations faciles à

- comprendre sur :
- Mes droits
- Mon établissement
- Les différents services

J'ai le droit d'avoir accès à mon dossier :

- Je dois être accompagné d'un professionnel
- Je peux demander à la direction



Participation de la personne

Je choisis mon accompagnement

J'ai le droit à un projet personnalisé

Je construis mon projet personnalisé

Si je le veux ma famille ou mon tuteur peut participer à mon projet

Si je ne peux pas donner mon avis ma famille ou mon tuteur donne son avis

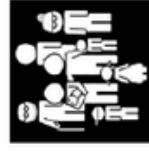


Le droit à dire non

Je peux dire non

Je peux demander un changement d'accompagnement

Si je suis sous tutelle je demande l'avis du juge



Le droit au respect des liens familiaux

J'ai le droit de :

- Garder le contact avec ma famille
- Faire des activités de la vie quotidienne avec ma famille



Droit à l'autonomie

Avec l'accord de mon tuteur j'ai le droit de :

- circuler librement
- recevoir des visites
- dépenser mon argent
- apporter mes affaires personnelles

J'ai le droit de choisir comment finir ma vie



Je choisis de faire participer ma famille
à mon projet de vie



Les droits citoyens :

J'ai le droit de voter sauf si le juge a dit non
L'association doit m'aider.



La religion :

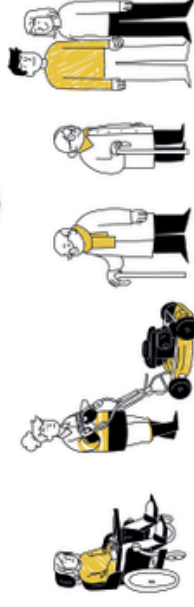
- Je peux pratiquer ma religion sans gêner les autres
- Je peux être sans religion
- Je dois respecter les opinions des autres



Le respect de la personne

J'ai le droit :

- au respect
- à l'intimité



La bientraitance et la lutte contre la maltraitance

La lutte contre la maltraitance passe au sein du DIME par la promotion de la bientraitance au niveau des personnes accompagnées, des professionnels et de l'établissement.

Il s'agit notamment de :

Garantir aux jeunes que nous accueillons leur liberté de choix, leur pouvoir d'agir et une connaissance de leurs droits.

Co-construire ensemble le Projet Individuel d'Accompagnement de votre enfant.

Aider les professionnels à prendre du recul sur leurs pratiques avec des formations, des séances d'analyse de pratiques professionnelles, des réunions en équipe, le lien avec les familles et la réflexion éthique y contribuer

Engager une démarche qualité et de prévention des risques à travers plusieurs actions.

Mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles édictées par la Haute Autorité de Santé.

Mission du référent bientraitance



Le dossier unique informatisé (D.U.I.)



Chaque jeune accompagné a un dossier qui rassemble des informations administratives, médicales, éducatives, professionnelles. Il permet aux professionnels de mieux connaître votre enfant tout au long de son parcours. Ce dossier est présent dans le logiciel informatique VIVALITY.



Les professionnels ont l'obligation de noter que les informations strictement nécessaires et pertinentes pour son accompagnement. Ces informations restent confidentielles et sont seulement partagées avec les personnes qui en ont besoin.



Lorsque votre enfant quittera le DIME, il pourra partir avec son dossier pour un autre établissement. Sinon, le DIME conservera ces données, seulement pendant 5 ans pour la partie administrative et éducative et pendant 20 ans pour la partie médicale. À l'expiration de ces périodes, les données sont détruites de manière sécurisée.



Il est possible de consulter ce dossier unique en faisant une demande par écrit à la Direction. L'équipe pourra vous accompagner pour lire ces informations.



De la même manière, conformément aux lois en vigueur, vous pouvez demander la rectification ou la suppression des données qui concernent votre enfant.

RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données est entré en vigueur depuis 2018. Cette disposition s'applique à tous les traitements de données personnelles (ex : nom, prénom, numéro de référence, etc.)

Pour ce faire le DIME :

- Assure le respect des droits des personnes.
- Met en place des procédures garantissant la sécurité et la confidentialité des données.
- Assure le traitement des données sensibles (notamment les informations de santé).
- Permet l'accès à l'information de la personne, sous condition d'organisation.



La participation des jeunes et de leur famille

CVS

Le CVS



Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échanges et de rencontres. Les jeunes sont au cœur de cette instance où ils font part de leurs remarques, idées, questions ... Le CVS contribue à améliorer la qualité de vie au sein du DIME. Des élections sont organisées tous les 3 ans pour nommer les représentants des jeunes, les représentants des parents ainsi que le représentant des salariés.

Les CVS se réunissent au minimum 3 fois par an.

Rencontres

Les rencontres famille/ proches



Le lien entre les professionnels du DIME, votre enfant et vous sont très fréquents et peuvent être sous différentes formes :

- Echanges téléphoniques/mail pour faire un point ou partager des informations.
- Communication par le biais d'un cahier de liaison si nécessaire.
- Plusieurs réunions sont organisées.

Une journée parents et proches est organisée une fois par an. Cette dernière est un moment convivial, de partage et d'échanges.

Réunions

Les réunions jeunes



Des réunions sont organisées de manière régulière afin de donner la parole aux jeunes sur l'accueil de jour comme à l'hébergement. Les échanges et débats sont encadrés par les éducateurs(rices) pour une meilleure fluidité.

Numéros utiles



DIME :

02 98 57 90 91

ASTREINTE DIME:

06 71 58 34 70

MDPH DU
FINISTÈRE :

02 98 90 50 50

ARS DÉLÉGATION
DÉPARTEMENTALE:

02 98 08 80 00

ALLO ENFANCE
EN DANGER :

119

MALTRAITANCE
SUR PERSONNES:

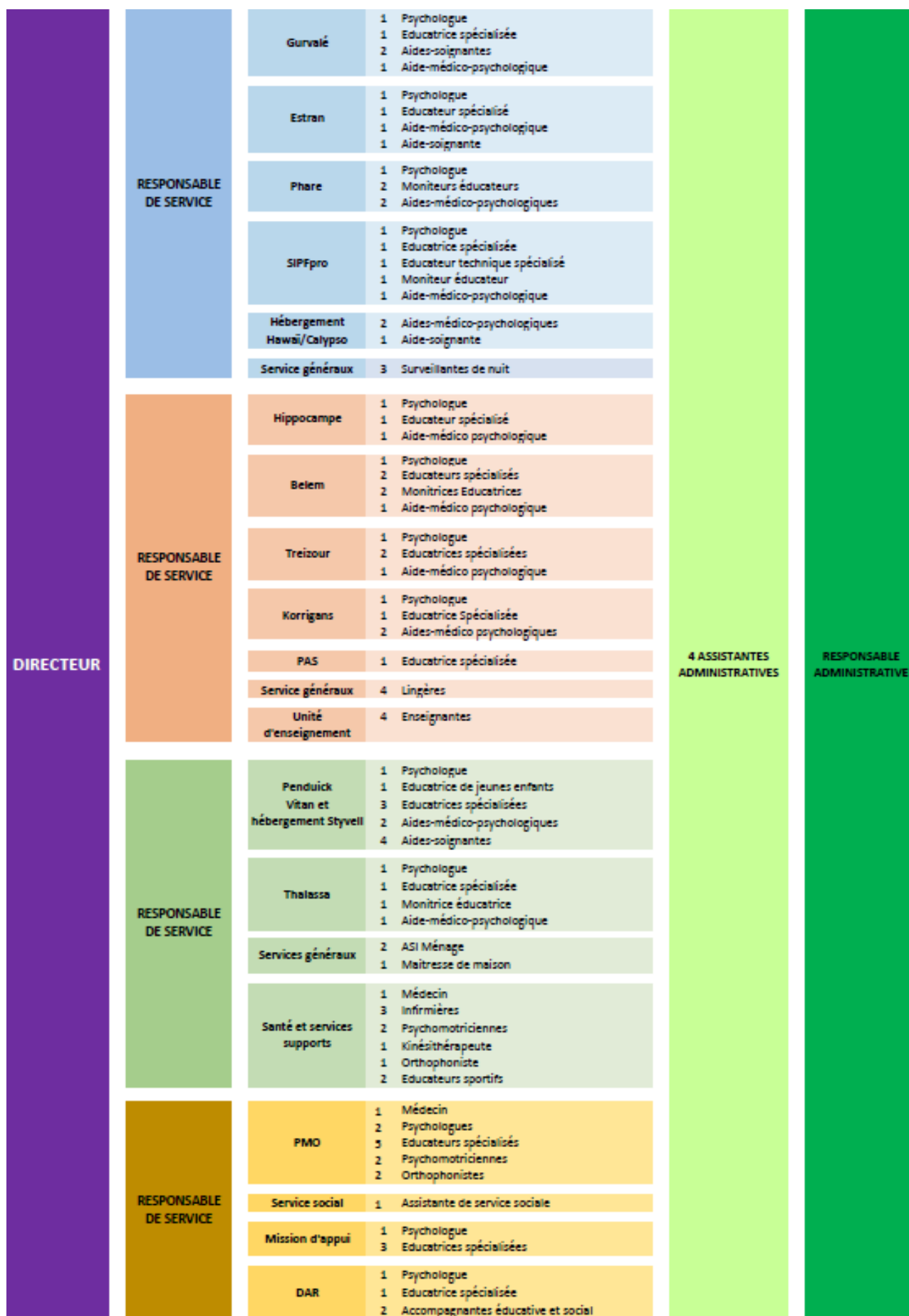
3133

COMMUNAUTÉ 360 :

0 800 360 360



LES SALAIRES DU DIME/ EEAP Rosbriant de BRIEC





Les coordonnées

DIME ROSBRIANT
86 route de Landudal
29510 BRIEC

Téléphone : 02 98 57 90 91

Courriel :

dime.briec@lesgenetsdor.org

PMO

3 rue Pitre Chevalier
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 53 24 67

Courriel :

pmo.quimper@lesgenetsdor.org



En venant de la voie express /
N165, prendre direction
EDERN / CHATEAUNEUF

Corps

DIME Rosbriant

En venant de la rocade
Route de Bénodet

Labocéa - Quimper
- Laboratoire...

Rte de Bénodet

Av. de la Plage des Gueux

Av. de Kéradennec

Docteur André
Carvalho - Exercice...

Association Les
Genêts d'Or - SESSAD...

PMO SESSAD

D34

Glossaire

- A** **ABA** : Analyse appliquée du comportement (Applied Behavioral Analysis)
ARS : Agence Régionale de Santé
ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance des Établissements de Santé et Médico-sociaux
ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- C** **CVS** : Conseil de la Vie Sociale
CRA : Centre Ressources Autisme
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- D** **DIME** : Dispositif Intégré Médico-Éducatif
- E** **EEAP** : Etablissement et service pour enfants et adolescents polyhandicapés
EPS : Éducation Physique et Sportive
ETP : Équivalent Temps Plein
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESS : Équipe de Suivi de Scolarisation
- F** **FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé
FDV : Foyer de Vie
- G** **GEVA / GEVA** : Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation
- H** **HAS** : Haute Autorité de Santé
- M** **MAS** : Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- P** **PECS** : Outil de communication par échange d'images (Picture Exchange Communication System)
PEP : Profil Psycho-Éducatif
PIA : Projet Individuel d'Accompagnement
PMO : Prestation en milieu ordinaire
PPS : Projet Personnel de Scolarisation
PPI : Projet Pédagogique Individualisé
- R** **RBPP** : Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- T** **TEACCH** : Traitement et éducation des enfants autistes ou atteints de troubles de la communication associés
(*Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped CHildren*)
TED : Trouble Envahissant du Développement
TSA : Trouble du Spectre Autistique
TTAP : profil d'évaluation de la transition vers la vie adulte
- U** **ULIS** : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire